



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DOSSIER DE PRESSE

## Déplacement de Najat Vallaud-Belkacem

ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

*Nancy, jeudi 21 avril 2016*

# Sommaire

Sommaire .....	2
Déroulé du déplacement.....	3
Le plan numérique à l'école pour répondre aux enjeux d'un monde en transformation.....	4
Le numérique dans l'enseignement supérieur .....	7
Le développement du numérique dans l'académie de Nancy-Metz.....	10
Présentation du collège connecté de la Haute-Vezouze .....	12
Présentation de l'université de Lorraine INRIA/LORIA .....	13
Données chiffrées pour l'académie de Nancy-Metz.....	14
Données chiffrées pour le département de Meurthe-et-Moselle .....	16

## Déroulé du déplacement

- 11 h 00** Arrivée de la ministre au collège de la Haute-Vezouze  
*51 Rue Joffre, 54480 Cirey-sur-Vezouze*
- 11 h 10** Séquence en classe de 5<sup>ème</sup> : observation des premiers usages des équipements individuels mobiles (EIM) en classe
- 11 h 40** Présentation de la construction de l'écosystème d'accueil des équipements individuels mobiles :
- conditions de déploiement des tablettes
  - les acteurs de cette construction
  - séquence avec le conseil départemental et l'académie de Nancy-Metz
- 11 h 55** Table ronde :
- les usages du numérique : évolution des pratiques avec le numérique, les parents d'élèves face aux usages du numérique
  - l'accompagnement aux usages et aux ressources : la formation
  - le numérique au service du pilotage pédagogique : l'implication de l'équipe de direction et les projets au niveau départemental / académique
- 12 h 40** **Point presse informel**
- 12 h 45** Déjeuner au collège (*déjeuner officiel fermé à la presse, mais un repas est prévu pour les journalistes au sein du collège*)
- 13 h 45** Présentation de la banque de ressources numériques à des élèves et des enseignants en présence des éditeurs scolaires et numériques engagés dans la construction des ressources pour la rentrée
- 15 h 45** Arrivée à l'Université de Lorraine INRIA/LORIA (*615, Rue du Jardin botanique 54600 Villers-lès-Nancy*) pour : *l'Enseignement supérieur dans les dynamiques numériques du système scolaire et du territoire* :
- introduction de Pierre MUTZENHARDT, président de l'université de Lorraine
  - présentation du projet e-Fran METAL – l'innovation numérique et la recherche en sciences de l'éducation
  - apprendre à se former à l'heure du numérique :
    - visionnage d'un film de sensibilisation des jeunes aux métiers du numérique, à leur diversité et aux parcours proposés notamment pour les jeunes femmes
    - organisation d'un séminaire de formation d'enseignants sur le numérique par l'ESPE
    - conception d'un MOOC pour l'enseignement de l'histoire sur la bataille de Verdun, visant un public de l'enseignement secondaire
- 17 h 00** **Intervention de la ministre, suivi d'un point presse**

# Le plan numérique à l'école pour répondre aux enjeux d'un monde en transformation

## Les points essentiels du plan numérique

Annoncé par le président de la république le 7 mai 2015, le plan numérique mobilise l'ensemble du système éducatif et les collectivités territoriales.

Aujourd'hui, les résultats des différents appels à projets visant à équiper les classes de 5<sup>e</sup> des collèges et les écoles primaires de même secteur montrent que

- **1256 écoles et 1510 collèges** au moins seront équipés en tablettes à la rentrée 2016.
- **C'est près d'un quart des collèges qui rejoignent donc le plan numérique.**
- **Plus de 175 000 élèves seront dotés de tablettes numériques, cofinancées par l'Etat et par les collectivités territoriales.**

Si l'on parle de plan c'est que l'introduction du numérique dans les programmes, la formation des enseignants, la production de ressources adaptées et une politique d'innovation constituent un tout.

→ **Les nouveaux programmes introduisent de l'école primaire au lycée la culture numérique et l'apprentissage du code de manière progressive.** Tous les élèves seront formés et pourront acquérir les compétences utiles à leur insertion dans une société qui est déjà numérique.

→ La formation des enseignants est fondamentale pour la construction de projets pédagogiques qui s'appuient sur le numérique. **3 jours de formation au numérique** sont consacrés cette année, préalablement à la livraison des équipements bien sûr, mais aussi à destination de tous les enseignants de collège. La plateforme de formation en ligne M@gistere dédiée aux enseignants est déjà utilisée par près d'un tiers du corps enseignant. Les ESPE joueront également un rôle essentiel dans la formation initiale des enseignants.

→ Les éditeurs scolaires des entreprises numériques de la Ed Tech sont lauréats d'un marché du Ministère qui vise à doter tous les élèves des ressources numériques du CM1 à la 3<sup>e</sup>, avec des services associés (exercices, consultation hors ligne, partage et collaboration en classe...). **Toutes les disciplines seront couvertes et ces ressources seront mises à disposition gratuitement durant 3 ans**, accessibles sur tous les types d'équipement. L'Etat investit 18 millions d'euros.

→ L'innovation enfin, avec les projets e-FRAN dont **les 9 premiers lauréats viennent d'être sélectionnés** : en lien avec des sociétés numériques, les ESPE, des laboratoires de recherche en éducation, ce sont les usages en e-éducation de demain qui vont être expérimentés, évalués, et être en capacité d'être déployés à une large échelle demain. De futurs projets seront sélectionnés en septembre, portant l'investissement de l'Etat à 30 millions d'euros.

## L'appel à projets 2016 « collèges numériques et innovations pédagogiques »

Depuis la rentrée 2015, 600 collèges et écoles pilotes se sont déjà engagés dans le plan numérique éducatif. Pour permettre à de nouveaux collèges et écoles d'en bénéficier également, l'appel à projets 2016 « Collèges numériques et innovation pédagogique » a été lancé en novembre 2015.

La première phase de l'appel à projets lancé en novembre 2015 par Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'investissement, avait déjà permis de retenir les dossiers de 738 collèges et de 225 écoles associées, représentant plus de 80 000 élèves et 11 000 enseignants, qui seront dotés d'équipements individuels mobiles et de ressources numériques dès la rentrée 2016. Une soixantaine de départements et 23 académies se sont ainsi d'ores et déjà engagés dans ces projets numériques pour les collèges et les écoles.

La deuxième phase de l'appel à projets, lancé le 26 février et clôturé le 31 mars 2016, a permis aux collectivités et aux rectorats de proposer de nouveaux dossiers. À l'issue de cette 2ème phase de l'appel à projets, 531 collèges et 660 écoles ont été sélectionnés.

Afin de poursuivre cette dynamique, Najat VALLAUD-BELKACEM et Louis SCHWEITZER, lancent la troisième phase de l'appel à projets. Celui-ci prévoit un retour des dossiers de candidatures au plus tard le 17 juin 2016, afin de permettre un déploiement des équipements et ressources dans les nouveaux établissements sélectionnés au deuxième trimestre de l'année scolaire 2016-2017. Il permettra de sélectionner également des projets territoriaux (sur un maximum d'une dizaine de collèges au total) prévoyant l'expérimentation de la logique BYOD (Bring Your Own Device) pour la gestion des équipements etc.

## L'appel d'offres "Banque de ressources numériques pour les cycles 3 et 4 - rentrée 2016"

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a également lancé, en octobre 2015, un appel d'offres, auprès des éditeurs de contenus et de services pour l'École, afin de mettre à disposition gratuitement, des enseignants et des élèves des collèges et des écoles, des ressources numériques pédagogiques couvrant l'ensemble du programme des cycles 3 et 4 à la rentrée 2016 (du CM1 à la 3<sup>e</sup>). Ces banques de ressources offriront à partir de la rentrée 2016 des contenus nombreux et variés ainsi que des services numériques complémentaires des manuels scolaires et permettront aux enseignants de développer des apprentissages à l'aide du numérique avec leurs élèves. Ces ressources seront mises gratuitement à disposition pour une durée de trois ans.

### Les résultats de l'appel d'offres

Cet appel d'offres vise prioritairement à couvrir cinq disciplines du collège : le Français, les Mathématiques, les Langues étrangères, l'Histoire-Géographie, et enfin les Sciences.

À ce titre, 58 offres ont déposées par 35 sociétés et 2 associations (seules ou en groupements).

11 offres ont été retenues parmi lesquelles 9 sont multipartenaires et correspondent à l'association d'éditeurs scolaires avec des Pure Players ou à des offres de Pure Players (entreprises ou marques exerçant leur activité uniquement sur Internet).

### Les objectifs de l'appel d'offres

Pour tous les enseignants et les élèves des collèges

- Mettre à disposition de véritables banques de ressources, facilement appropriables par les enseignants et adaptées à leur enseignement pour leur permettre de composer, compléter et enrichir leurs séquences de cours et pour faciliter les apprentissages des élèves.
- Proposer des ressources qui couvrent l'ensemble du programme du cycle ainsi que les compétences du Socle.
- Disposer de ressources complémentaires aux manuels pour contribuer à la mise en œuvre des nouveaux programmes.
- Proposer des ressources qui comprennent des contenus (textes, vidéos, animations, etc.) et des services numériques innovants associés à ces contenus, notamment de personnalisation.

Pour le développement de la stratégie numérique pour l'École

- Développer les usages des ressources et des services numériques innovants dans les collèges et des écoles (du CM1 à la 3<sup>ème</sup> en cohérence avec les autres volets du Plan numérique.
- Inciter les acteurs traditionnels à s'associer avec des producteurs de ressources et de services innovants.
- Initier une démarche innovante en France avec une commande publique de ressources destinées à être utilisées, à l'instar des manuels scolaires, par l'ensemble des enseignants durant toute l'année scolaire.

# Le numérique dans l'enseignement supérieur

## La plateforme FUN, un outil innovant pour la formation initiale et continue

Projet phare de la stratégie numérique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la plateforme FUN a pris un nouvel essor avec la création en septembre 2015 du GIP (groupement d'intérêt public) FUN-MOOC.

FUN est voulue comme une plateforme de référence en France et dans le monde francophone, fédérant les initiatives des établissements d'enseignement supérieur qui le souhaitent. Elle vise à répondre aux besoins de formation d'un large public – étudiants, salariés, demandeurs d'emplois, retraités – en France et à l'international.

### Des objectifs ambitieux et des enjeux collectifs

L'objectif premier du GIP vise à diffuser les meilleurs cours en ligne gratuits des établissements d'enseignement supérieur, dans une perspective de diffusion des savoirs et de rayonnement à l'international. Il s'agit aussi de mettre en place un modèle économique viable en développant de nouveaux usages des cours en ligne :

- Généraliser la **certification**, aujourd'hui testée avec plusieurs MOOC pour répondre aux attentes des apprenants et afin de valoriser leur parcours ;
- Utiliser les MOOC en complément ou en substitution de cours sur les campus selon le dispositif de la **classe inversée** ;
- Proposer ces cours en ligne aux salariés, aux demandeurs d'emplois, aux entreprises dans une perspective de **formation continue** ;
- Déployer des plateformes en **marques blanches** pour répondre aux besoins internes des entreprises en outils de formation continue et des autres acteurs impliqués dans la formation tout au long de la vie (grandes entreprises, branches professionnelles et OPCA, Pôle Emploi, acteurs de la formation professionnelle dans le public comme dans le privé...).

Ce nouveau GIP permettra à FUN MOOC **et aux établissements de l'enseignement supérieur** de renforcer leurs partenariats, notamment au sein de la **Francophonie**.

### Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Apparus en 2008 et en plein essor, les MOOC (Massive Open Online Courses) sont des cours à distance, ouverts à tous.

- Le « **M** » signifie que le cours peut accueillir un nombre en principe non limité de participants.
- Le « **O** » signifie que le cours est ouvert à tous les internautes, sans distinction d'origine, de niveau d'études, ou d'un quelconque critère sélectif.
- Le « **O** » signifie que l'ensemble du cours peut être suivi en ligne : cours, activités, échanges entre pairs via les forums, devoirs, auto-évaluations, examens, etc.
- Le « **C** » rappelle qu'il s'agit d'un cours avec des objectifs pédagogiques et non simplement de ressources diffusées en ligne.

## La plateforme FUN

La plateforme FUN diffuse les MOOC. Elle apporte une réponse à des demandes sociales fortes :

- renouer avec la tradition de l'université ouverte,
- offrir l'occasion de suivre des formations certifiantes,
- susciter l'envie de retour en formation.

L'arrivée du phénomène MOOC a accéléré la prise de conscience des établissements. Le numérique induit un bouleversement majeur, tout particulièrement au niveau des formations et des pratiques pédagogiques, mais il est aussi une formidable opportunité pour gagner en visibilité et développer de nouveaux partenariats.

### De nouvelles pratiques pédagogiques pour les enseignants

Plus de 60 établissements d'enseignement supérieur français et francophones conçoivent et diffusent leur MOOC sur la plateforme FUN. Après une phase d'expérimentation, nombreux sont ceux qui commencent à se saisir de cette modalité pour **transformer leurs pratiques pédagogiques** :

- **Développement de la classe inversée** avec l'utilisation du MOOC en complément, voire en substitut du cours magistral. Le MOOC est alors partie intégrante d'un apprentissage hybride (blended learning) mixant le numérique et le présentiel.
- **Changement de méthodes de travail pour les étudiants** : apprendre les concepts sur le MOOC, vérifier grâce aux exercices qu'ils ont compris, échanger sur les forums, etc. avant de rencontrer le professeur en classe. La rencontre physique sur le campus entre l'enseignant et les étudiants est alors beaucoup plus riche : compléments de cours, approfondissement, projets, études de cas...
- **Renforcement des équipes d'appui au numérique pédagogique** : ingénieurs pédagogiques, équipes audiovisuelles, chef de projet, community manager... qui accompagnent les enseignants dans la conception et l'animation des cours en ligne.
- **Evolution du métier de l'enseignant** qui doit travailler en équipe de façon collaborative avec une équipe d'appui multi-compétences.

### Une visibilité accrue à l'international et de nouveaux partenariats en développement

Si les universitaires et les laboratoires ont tissé depuis longtemps des partenariats de recherche avec des collègues francophones du nord comme du sud, les MOOC permettent de renforcer les partenariats dans le domaine de la formation. Ils permettent ainsi le développement de cours et contribuent à apporter une réponse aux besoins de formation dans les pays francophones du Sud, où l'explosion démographique du nombre d'étudiants rend le numérique incontournable.

### Au-delà des MOOC, la création de parcours de formation

Deux collections de MOOC sont d'ores-et-déjà proposées sur FUN :

- « Compétences numériques et C2i » de 4 MOOC couvrant l'ensemble des compétences associées au Certificat Informatique et Internet ;
- « Enseigner et former avec le numérique ».

## **Le portail sup-numerique.gouv.fr**

<http://www.sup-numerique.gouv.fr>

La plateforme France Université Numérique a fait l'objet d'une refonte pour devenir sup-numerique.gouv.fr, guichet unique dédié à l'enseignement supérieur par le numérique. Avec son nouvel agenda des MOOCs et son moteur de recherche proposant plus de 30 000 supports de formation, l'ambition de ce portail est, à terme, de présenter l'ensemble des formations en ligne proposées par les établissements d'enseignement supérieur.

Conçu pour les étudiants, les équipes enseignantes, les personnels mais également le grand public désireux d'apprendre, le portail sup-numerique.gouv.fr évolue afin que les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en deviennent les pilotes. Il présente un certain nombre de nouvelles fonctionnalités.

### **Le moteur de ressources pédagogiques numériques**

Le portail sup-numerique.gouv.fr permet de découvrir l'offre de ressources en ligne des universités grâce à un moteur de recherche performant permettant un accès aux ressources pédagogiques rapide avec une sélection plus précise.

Il permet d'accéder gratuitement à plus de 30 000 ressources pédagogiques numériques : cours, études de cas, tutoriels, leçons interactives, conférences, proposées sous forme textes, vidéos, webdocumentaires, logiciels ou sites internet. L'indexation du moteur est disponible sous le format d'un jeu de données ouvertes (Open data).

### **Une mise en valeur de l'information et une navigation facilitée**

Outre une arborescence globale entièrement revue, le portail sup-numerique.gouv.fr propose une meilleure hiérarchisation de l'information : les éléments pratiques sont désormais facilement identifiables, la navigation au sein des pages est facilitée (navigation d'un contenu à l'autre dans la même rubrique et sur les mêmes thèmes).

### **Un portail participatif pour un meilleur partage de l'information**

Le portail est conçu pour les utilisateurs qui peuvent donner leur avis et participer activement à l'amélioration du site.

# Le développement du numérique dans l'académie de Nancy-Metz

## Un partenariat fort avec les collectivités en vue d'une réelle équité territoriale

### Liaisons/équipements

- 100% des lycées de l'académie et des collèges de Meurthe-et-Moselle et de Moselle disposent d'une liaison par fibre optique (10 à 200 Mb)
- Un ratio de 2,47 élèves par ordinateur dans les lycées et 4,76 dans les collèges de Meurthe-et-Moselle et plus de 6000 vidéoprojecteurs et 2500 TBI/VPI dans les collèges et lycées publics ont permis un réel développement des usages individuels et collectifs
- L'arrivée des équipements mobiles offre de nouvelles perspectives d'usages individuels et d'évolutions des espaces classe

### Déploiement du Plan numérique pour l'Éducation

Les 4 départements (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges) se sont rapidement engagés auprès de l'Éducation nationale autour des collèges connectés (un par département). Les retours positifs des équipes de direction et des enseignants, mais aussi des élèves et de leurs parents, l'engagement du rectorat au plus près des besoins des enseignements ont participé à consolider les coopérations et ont développé une vision concertée du développement numérique sur les territoires.

### Calendrier de déploiement

- Phase de préfiguration 2015 : 11 collèges préfigurateurs répartis sur les 4 départements, dont 3 en Meurthe-et-Moselle, avec prêt des tablettes aux élèves, et 11 écoles équipées de classes mobiles dans 6 communes.
- La distribution des tablettes a été organisée en deux temps :
  - remise individuelle aux enseignants, préalablement formés et accompagnés par discipline et autour des projets fédérateurs aux usages pédagogiques du numérique
  - remise individuelle à l'élève dans les collèges de Meurthe-et-Moselle en présence des parents d'élèves avec une conférence « usages responsables » et une présentation des utilisations dans la classe et dans l'établissement (vidéo et intervention du Dan et du chef d'établissement)
- Phase de février 2016 : 17 collèges dont 12 en Meurthe-et-Moselle et 12 écoles dans 4 communes
- Dossiers déposés sur la phase de mars 2016 : 98 collèges dont 54 en Meurthe-et-Moselle et 36 écoles dans 13 communes
- **57% des collèges de l'académie** bénéficieront du plan numérique, avec des équipements individuels et/ou des classes mobiles. Les départements portent beaucoup d'intérêt aux retours d'usages des préfigurateurs. Le partenariat historique entre l'académie et les collectivités offre un cadre serein pour envisager les évolutions techniques nécessaires.

## Le numérique dans les collèges de Meurthe-et-Moselle

Tous les collèges du département sont reliés à la fibre optique haut débit. Au moins 50% du nombre des divisions est équipé d'un Tableau blanc interactif (TBI) dans chacun des 68 établissements du département.

Le conseil départemental a initié un travail de réflexion et de co-construction des stratégies d'équipement du numérique en réunissant les différents services de la collectivité, le rectorat et des principaux représentant des collèges de chaque territoire de Meurthe-et-Moselle.

**Ce travail se fait dans le souci permanent d'expérimenter, de tester et valider des pratiques afin de déployer ensuite les matériels les plus adéquats dans l'ensemble du département pour un meilleur usage du numérique.**

Dans les collèges préfigureurs du plan numérique, l'utilisation des matériels numériques mobiles sera expérimentée au moyen d'un équipement individuel des élèves en tablettes.

La collectivité bénéficie de subventions soumises à certaines conditions, notamment par rapport aux caractéristiques techniques des équipements. Les collèges bénéficient de formations et d'un accompagnement pédagogique des enseignants organisés par le Rectorat, ainsi que d'une subvention destinée à l'acquisition de ressources numériques.

### En chiffres

100 % des collèges utilisent l'ENT Place, disposent d'un réseau fibre optique haut débit, disposeront bientôt d'une imprimante 3D, 50 % des divisions sont équipées de TBI dont 551 TBI par dotation du département.

### **12 collèges connectés de plus avant la fin de l'année**

12 autres collèges seront dotés de classes connectées (dotées de chariots de rechargement équipés chacun de 30 tablettes et de l'installation d'une infrastructure Wifi pérenne et évolutive).

Le plan numérique du conseil départemental prévoit l'installation progressive d'une à deux classes connectées dans chaque établissement. Elles remplaceront les postes fixes vieillissant.

Les équipes enseignantes bénéficieront des formations et accompagnements aux usages mis en place par le rectorat comme pour les collèges préfigureurs et recevront une subvention pour l'acquisition des ressources.

### Les 12 collèges

- Saint Exupéry SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Territoire de Nancy Couronne)
- Pierre-Brossolette REHON (Territoire de Longwy)
- Charles-Duvivier EINVILLE-AU-JARD (Territoire du Lunévillois)
- Jacques-Callot NEUVES-MAISONS (Terre de Lorraine)
- Grandville LIVERDUN (Val de Lorraine)
- Julienne-Farenc DOMBASLE-SUR-MEURTHE (Territoire de Nancy Couronne)
- Alfred-Mézières JARNY (Territoire de Briey)
- Jean-Moulin TOMBLAINE (Territoire de Nancy Couronne)
- Ferdinand-Buisson THIAUCOURT (Val de Lorraine)
- Edmont-De-Goncourt PULNOY (Territoire de Nancy Couronne)
- Joliot-Curie DIEULOUARD (Val de Lorraine)
- Théodore-Monod VILLERUPT (Territoire de Longwy)

## Présentation du collège connecté de la Haute-Vezouze

Le collège de la Haute-Vezouze compte 133 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, répartis dans 7 classes d'enseignement général dont une classe de SEGPA.

Dans cet établissement, l'outil numérique est utilisé par tous les enseignants, à l'exception des professeurs d'EPS qui n'utilisent la tablette que pour filmer les élèves lors d'exercices sportifs, dans le but de les faire progresser dans leur gestuelle.

Le collège dispose :

- de 4 TBI (Tableau blanc interactif) fixes et un TBI mobile ;
- d'une salle multimédia avec 23 postes informatiques et 2 imprimantes réseau ;
- d'un ordinateur par salle de classe (gestion des notes et des absences) ;
- de 3 ordinateurs reliés à une imprimante en salle des professeurs ;
- de 2 visualisateurs disposés dans les salles de science et de technologie ;
- de 10 ordinateurs au CDI et 12 en salle de technologie ;
- d'1 imprimante 3D ;
- de 53 tablettes mises à disposition des élèves de 5ème, de SEGPA et des professeurs ;
- de 50 netbook à disposition de l'ensemble des classes.

C'est donc un outil qui est entré dans le quotidien de chacun. Il n'y a pas dans le projet d'établissement, un volet spécifique à l'usage du numérique, celui-ci est sous-entendu dans tous les usages pédagogiques et éducatifs.

Chaque année scolaire, les nouveaux enseignants sont pris en charge par le professeur référent TICE pour une formation à l'usage des outils numériques de l'établissement.

# Présentation de l'université de Lorraine INRIA/LORIA

L'Université de Lorraine compte 54 452 étudiants encadrés par 3 780 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

Université de toutes les formations, l'Université de Lorraine offre une couverture complète des domaines de la connaissance : sciences, santé, technologies, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion, arts, lettres et langues ; et des passerelles toujours plus nombreuses entre établissements et entre disciplines, qui permettent aux étudiants d'adapter leur parcours au fur et à mesure de leur évolution personnelle.

**Inria, institut national de recherche dédié au numérique**, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société » Inria emploie 2700 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Inria est organisé en « équipes-projets » qui rassemblent des chercheurs aux compétences complémentaires autour d'un projet scientifique focalisé. Ce modèle ouvert et agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques. Inria répond ainsi aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique. A l'origine de nombreuses innovations créatrices de valeur et d'emplois, Inria transfère vers les entreprises (startups, PME et grands groupes) ses résultats et ses compétences, dans des domaines tels que la santé, les transports, l'énergie, la communication, la sécurité et la protection de la vie privée, la ville intelligente, l'usine du futur.

**Le Loria, laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications** est une Unité Mixte de Recherche (UMR 7503), commune à plusieurs établissements : le CNRS, l'Université de Lorraine et Inria.

Le LORIA a pour mission la recherche fondamentale et appliquée en sciences informatiques et ce, depuis sa création, en 1997.

Le LORIA est membre de la Fédération Charles Hermite qui regroupe les trois principaux laboratoires de recherche en mathématiques et STIC (science et technologies de l'information et de la communication) de Lorraine. Le laboratoire fait partie du pôle scientifique AM2I (Automatique, Mathématiques, Informatique et leurs interactions) de l'Université de Lorraine.

Leurs travaux scientifiques sont menés au sein de 30 équipes structurées en 5 départements, dont 15 sont communes avec Inria, représentant un total de plus de 450 personnes. Le LORIA est un des plus grands laboratoires de la région lorraine.

## Chiffres clés sur le numérique au sein de l'université de Lorraine

- 6 500 cours en ligne
- 4 Moocs
- 16 000 postes informatiques
- 53 000 utilisateurs de l'Espace numérique Terrestre (ENT) /mois

<http://www.univ-lorraine.fr/content/faire-dialoguer-les-savoirs-cest-innover>

# Données chiffrées pour l'académie de Nancy-Metz

## Évolution des effectifs et des créations de postes dans le public dans l'académie de Nancy-Metz

	2007-2012		2012-2016	
	Elèves	Postes d'enseignants	Elèves	Postes d'enseignants
Académie de Nancy-Metz 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	↘ -16 706	0	↘ - 3 460	↗ + 82

### Priorité au primaire depuis 2012

#### Projets éducatifs territoriaux (PEDT) dans l'académie

Sur les 1196 communes avec école, 1061 ont rédigé un PEDT, soit 89% des communes. 100% de ces PEDT sont signés. 135 communes n'ont pas élaboré de PEDT dont 109 ont officiellement écrit au DASEN pour l'en informer. Dans l'académie 97% des élèves ont accès à un périscolaire reposant sur un PEDT.

#### Augmentation de la scolarisation des moins de 3 ans dans l'académie

Nombre de dispositifs :

- 2015 : 65.5
- 2014 : 49
- 2013 : 39

#### Montée en puissance du dispositif « plus de maîtres que de classes » dans l'académie

Nombre de dispositifs :

- 2015 : 49
- 2014 : 31
- 2013 : 20

**Nombre de RASED dans l'académie en 2015 : 350**

## Le collège depuis 2012

### Collèges numériques dans l'académie :

Phase de préfiguration 2015 : 11 collèges préfigurateurs

Phase de préfiguration – février 2016 : 17 collèges

Dossiers déposés sur la phase de préfiguration 2016 : 98 collèges sur 223 (public)

### Collèges REP et REP+:

- collèges REP : 25

- collèges REP+ : 9

## Amélioration de la lutte contre le décrochage scolaire dans l'académie de Nancy-Metz

Entre octobre 2011 et octobre 2015, le nombre de décrocheurs (données SIEI) est passé dans l'académie de 9836 élèves à 5450, soit une **baisse de 44.5%**.

Par rapport à la population totale concernée (+16ans scolarisés l'année N-1), **le taux de décrocheurs est lui passé de 11,9% en octobre 2011 à 7.5% en octobre 2015.**

Les décrocheurs sont à 54.4% des garçons et 45.6% des filles, le second cycle professionnel est le plus concerné, il représente 58.6% des décrocheurs d'où la priorité portée sur la mise en place d'un référent décrochage dans chaque lycée professionnel de l'académie et la professionnalisation de ce réseau de référents.

# Données chiffrées pour le département de Meurthe-et-Moselle

## Évolution des effectifs et des créations de postes dans le public dans le département de Meurthe-et-Moselle

	2007-2012		2012-2016	
	Elèves	Postes d'enseignants	Elèves	Postes d'enseignants
Département Meurthe-et-Moselle 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	↘ - 3 094	↗ + 2	↗ + 742	↗ + 53

### Priorité au primaire depuis 2012

#### Montée en puissance du dispositif « plus de maîtres que de classes » dans le département de Meurthe-et-Moselle

Nombre de dispositifs

- 2015 : 11
- 2014 : 8
- 2013 : 2

Nombre de RASED dans le département en 2015 : 129

#### Éléments PEDT dans le département

Sur les 308 communes avec école, 278 ont rédigé un PEDT, soit 90% des communes. 100% de ces PEDT sont signés. Dans le département 98% des élèves ont accès à un périscolaire reposant sur un PEDT.

## Le collège depuis 2012

### Collèges numériques dans le département

Phase de préfiguration 2015 : 3 collèges préfigurateurs

Phase de préfiguration – février 2016 : 12 collèges

Dossiers déposés sur la phase de préfiguration 2016 : 54 collèges sur 70 (public)

### Collèges REP et REP+ dans le département

- nombre de collèges REP : 6

- nombre de collèges REP+ : 2

**Service de presse du ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :**

01 55 55 30 10 – [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[education.gouv.fr/espace-presse](http://education.gouv.fr/espace-presse)



[twitter.EducationFrance](https://twitter.com/EducationFrance)



[facebook.EducationFrance](https://facebook.EducationFrance)